



Quatrième année.

Montréal, 13 Novembre 1880.

Numéro 7.

## UN TYPE D'ABRUTI.

A quelle époque commence cette histoire.

Toute le monde existait il y a quinze ans, et cela m'embarrasse beaucoup; car si je mettais la scène au moyen âge, j'aurais mes coudées franches, je bâtirais des châteaux comme il n'en a jamais été construit, et je ferais parler les gens d'une façon singulière. Quelle érudition a cet écrivain ! dit-on ; c'est un puits. Je me priverai de cet éloge. Ma date est 1835, et mes personnages demeurent tout bourgeoisement faubourg Saint-Honoré.

Description de l'hôtel Froissart.

Je connais un journal à Paris dont le rédacteur en chef ne paie plus les descriptions, se mettant par là en opposition hostile avec cet écrivain qui voudrait qu'on lui comptât sa signature comme une ligne, et qu'on lui payât cinquante centimes. Ces deux prétentions sont exorbitantes. Toutefois, je ne puis loger mes personnages dans la rue.

L'hôtel Froissart était au numéro 103 ; il se composait de trois étages et d'une ligne de mansardes, d'une cave et de plusieurs caveaux. Si vous trouvez dans l'abbé Prévost, Le Sage, Fielding et Richardson, une peinture plus exacte des lieux où ces illustres romanciers font agir leurs personnages, je consens à décrire, moellon à moellon, l'hôtel Froissart. Pourquoi nous dites-vous toujours de les copier ? Mettez-vous donc d'accord, tas d'instruments que vous êtes !

Endroit où je n'inite personne, mais je décriis un peu.

Dans la cave de Froissart, les bouteilles ne portaient pas absolument en étiquettes les titres et les qualités des vins qu'elles renfermaient. Froissart avait ses raisons pour les classer autrement que les sommeliers. Sur les vins ordinaires, par exemple, il avait écrit :



LE CONTRIBUABLE PAYANT SA PART DE 4 MILLIONS .....  
EN LA SEMAINE DES TROIS JEUDIS.

LE CAPITALISTE FRANÇAIS.—Payez vous serez considéré.  
LE CANAYEN.—Une belle considération !! quand on est obligé de payer pour les pots cassés !!

*Vingt ans de mariage, Ennui, Cranciers, Pluie, Poème épique, etc. ; sur les vins de Bourgogne vieux, au lieu des noms vulgaires de Tonnerre, Nuits, Pomard, on y lisait : Contentement, Bien-être, Philosophie Jeune Veuve, Amitié, Sagesse facile ; sur les bordaux ; Qu'est-ce que cela me fait ? Je m'en moque pas mal ! Après moi le déluge ! Le champagne prenait pour désignation : Bonheur, Ivresse, Fantaisie, Délire, Oubli de tout, Toutes les femmes me plaisent, Tous les hommes sont parfaits ; jusqu'aux liqueurs qui avaient leur qualification morale.*

Portrait de Froissart.

Comme il avait été peint par tous les grands peintres de l'époque, il n'est pas étonnant qu'aucun de ces portraits u

fût ressemblants. Le plus simple est de recourir à un de ces passeports.

Aristide Froissart,  
Né à Paris,  
Taille élancée,  
Cheveux châtain foncé,  
Yeux bleus,  
Nez droit,  
Bouche grande,  
Menton petit,  
Teint animé,  
Age, 23 ans.  
Signes particuliers : Aucun.

Vous ne connaissiez pas mieux Aristide Froissart, eussè-je employé vingt pages à vous parler de méplats, de clair-obscur, de pénombre et d'ombre, de lignes contrastantes, de places miroitantes, de sinuosités voluptueuses. Cette peine étant prise, eussiez-vous reconnu dans la foule Aristide Froissart ? Certes, non. Inconnu pour inconnu, prenons le chemin le plus court.

Il avait un père.

Son père. Jean Cascalet Froissart, accusateur public en 93, avait accusé M. de Neuville d'être noble, riche, heureux, poudré à blanc, vêtu proprement, et de manger le peuple. On ne plaisantait pas alors. M. de Neuville se hâta de s'appeler communal, d'ôter sa poudre, d'endosser une carmagnole. L'accusateur Froissart se chargea de lui prendre sa fortune, qui était considérable, et de faire non-seulement qu'il ne mangeât plus le peuple, mais qu'il ne mangeât plus du tout. Il ne pesait qu'une seule accusation sur la tête de M. de Neuville ; c'était, à la vérité, la plus terrible de toutes : celle d'être accusé. Il aurait porté sa tête sur l'échafaud et on lui aurait même épargné cette peine en la lui portant sur cette seule accusation, si l'accusateur Froissart ne lui eût fait une proposition fort acceptable. « Nous sommes jeunes, lui dit-il, et mariés tous les deux ; si la nature te donne une fille, et que la nature m'envoie un fils, nous les marierons. Y consens-tu ? » A quoi n'eût pas consenti M. de Neuville en ce moment ? « Tu n'as plus rien à craindre, lui dit l'accusateur Froissart. »

Pourquoi le père Froissart conçut-il un tel projet ?

Parce que c'était un homme de réflexion et de prévoyance. Il savait que les révolutions commencent par se faire au profit des voleurs et qu'elles sont ensuite confisquées par d'autres voleurs plus adroits et plus prudents. Les premiers sont les voleurs braves, les autres sont les voleurs conservateurs. Étudiez l'histoire. C'est le père Froissart se dit : « Tout ceci est trop beau pour durer. Un moyen pour que les Neuville ne réclament rien, c'est de nous unir à eux. »